

ATELIER 3 : C2i en section post-bac de nos filières

- **INTERVENANTS** : 5 professeurs de BTS BioAC (VALIN) et BTS Métiers de l'eau (POITIERS)
- **ANIMATEURS** : Pierre Castro (correspondant C2i - NIORT) et Chantal Bernard (MATICE – POITIERS)

ORDRE DU JOUR : Questions des intervenants, Etude de la possibilité dans les années futures de la mise en place du C2i dans les Etablissements, Partage des expériences.

1- QUESTIONS –REPONSES

Avenir ? : université de La Rochelle autonome. Quelles possibilités ?

Regroupement des sections post-bac ? BTS, IUT, université dans un même lieu ?

Actuellement ? : convention avec l'université de Poitiers à renouveler chaque année.

Plateforme de formation ouverte à distance difficile à mettre en place ? : non, mais l'autoformation complète est problématique, car elle nécessite une démarche personnelle des étudiants. Il faut l'implication des enseignants en plus des 50H d'autoformation conseillées pour favoriser la démarche (cadre, matériel,...)

Il faut mettre à disposition des étudiants les moyens techniques pour accéder à la formation à distance (salle avec équipements et accès libre,...)

Il faut une forte communication avec les étudiants pour expliquer la démarche

= rôle du moniteur : informations, accompagnement, vue en lecteur des résultats des étudiants.

Travail par rapport au référentiel ?

L'idée est que les étudiants puissent réaliser un **usage critique des outils informatiques**, s'appropriier les termes génériques (glossaire avec vocabulaires fondamentaux: charte, système d'exploitation,...)

Ne pas oublier que le C2i est un **examen**....

Mais ne pas oublier également que c'est un examen apparenté à une attestation de compétences (ce qui est acquis est acquis ; cf feuille de position : compétences validées à montrer aux futurs employeurs)

2- Réflexion disciplinaire

Fond : L'étudiant doit mesurer les enjeux pour son avenir. Il doit dans un premier temps se positionner (ce qu'il sait faire et ce qu'il lui reste à acquérir via un autotest par exemple)

Intérêt de nos formations : les exercices à réaliser en autoformation sont réalisés finalement en TD d'informatique pour ce qui concerne les BTS de nos spécialités (référentiels de compétences proches).

Idee : **Attirer l'attention des étudiants sur le référentiel du C2i en relation avec leur propre référentiel pour en dégager les similitudes du point de vue des compétences visées.**

Forme : Le cadre d'autoformation est également possible mais critique (convention avec l'université pour la plateforme MonC2i). Le problème vient ensuite de la démarche personnelle des étudiants à accompagner (question de fond)...Mais, c'est nettement moins compliqué à mettre en œuvre que le B2i Lycée (aspects transdisciplinaires plus simples à envisager dans le cadre d'une formation en STS)

3- Evaluation

Les épreuves sont construites pour ne pas avoir d'effets « bloquants » dans le cadre d'une séquence (ex : récupérer un fichier compressé via un accès FTP qui nécessite la maîtrise de vocabulaires, la connaissance des étapes clés)

4- Philosophie et éthique (netiquette : usage raisonné et responsable)

Transmettre aux étudiants une attitude responsable, la netiquette (encore le rôle moniteur).

Montrer l'intérêt d'avoir une adresse personnelle et professionnelle, de se protéger avec des mots de passe suffisamment verrouillés. **Cela apparaît dans le référentiel officiel.**

Apprendre aux étudiants à reconnaître le fishing (fautes d'orthographe, pas d'accent, logo de mauvaise facture, recherche de https...) les hoaks (faire usage de recoupements d'informations)

5- Evaluation du C2i dans le futur ?

A rapprocher du B2i dans son approche ? Mais qui évaluera ? A rapprocher plutôt de la certification type C2i2E (cadre IUFM)